

A. GOMBERT

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 Euros
Siège Social : 10, rue de la Grange Batelière, 75009 PARIS
818 245 102 R.C.S Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Le 20 décembre 2024 à 18 heures, au siège social de la société, les ayants droit de Monsieur André GOMBERT se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire et ont pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Madame Patricia BRISSAUD, en qualité de Présidente, et ce en date du 09 décembre 2024 ; en remplacement de Monsieur Clément GOMBERT, nommé par erreur ;
- Mise à jour des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les résolutions suivantes sont alors prises :

RÉSOLUTION : NOMINATION DE MADAME PATRICIA BRISSAUD, EN QUALITÉ DE PRÉSIDENTE

L'Assemblée générale nomme en qualité de Présidente, pour une durée indéterminée, et ce à compter du 09 décembre 2024 en remplacement de Monsieur Clément GOMBERT, nommé par erreur, :

- **Madame Patricia BRISSAUD**, née à ISSY-LES-MOULINEAUX (92040), le 25 septembre 1954, demeurant à PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) 56, rue du Docteur Blanche.

Madame Patricia BRISSAUD déclare accepter cette fonction et n'être frappée d'aucune incapacité légale pour l'exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : MISE À JOUR DES STATUTS

L'article correspondant des statuts est complété en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les ayants droit de Monsieur André GOMBERT.

Laurence GOMBERT

Clément GOMBERT

Eva DECREQUY